Belgique : malgré la demande du patron de la cybersécurité, la ministre socialiste de la défense continue d’utiliser TikTok

01/03/2023 à 17h37



Belgique : malgré la demande du patron de la cybersécurité, la ministre socialiste de la défense continue d’utiliser TikTok https://t.co/CttfnWTXbr pic.twitter.com/I4npe4fYoq

— Fdesouche.com est une revue de presse (@F_Desouche) March 1, 2023

La demande émane du député fédéral Georges Dallemagne (Les Engagés). Il interpellera Ludivine Dedonder ce jeudi à Chambre.

La pression s’accentue chaque jour un peu plus sur le site chinois de vidéos ultra-courtes TikTok, critiqué pour son

aspect “addictif” pour les jeunes et pointé du doigt par un nombre de plus en plus important d’autorités nationales, en Europe mais aussi de l’autre côté de l’Atlantique, pour des manquements en termes de sécurité des données.

Et le débat commence également à prendre de l’ampleur en Belgique. Et risque bien d’animer les échanges à la Chambre ce jeudi. Le député fédéral Georges Dallemagne (Les Engagés) compte, en effet, interpeller ce jeudi la ministre de la Défense, Ludivine Dedonder. *“La ministre utilise TikTok avec un compte privé pour sa communication politique. Le fait-elle alors qu’elle dispose de deux téléphones, un personnel et l’autre professionnel ? Et si oui, avec des connexions possibles entre ces deux téléphones, pour autant qu’elle en possède bien deux ? Je ne le sais pas mais en tout état de cause cela pose un véritable problème d’exemplarité par rapport à la réalité d’une menace de sécurité sur l’utilisation des données. Je demande à la ministre de supprimer ce compte”*, nous a-t-il expliqué. Et d’ajouter : *“Nous vivons la pire crise de sécurité que connaît l’Europe depuis l’après-guerre et on sait que la Défense a fait récemment l’objet de cyberattaques. Il y a donc un contexte extrêmement lourd qui incite à ne pas prendre le moindre risque en la matière. On sait depuis trois ou quatre ans qu’il y a des doutes concernant TikTok et la porosité entre cette entreprise privée et les autorités chinoises sur l’utilisation des données”*.

La Libre